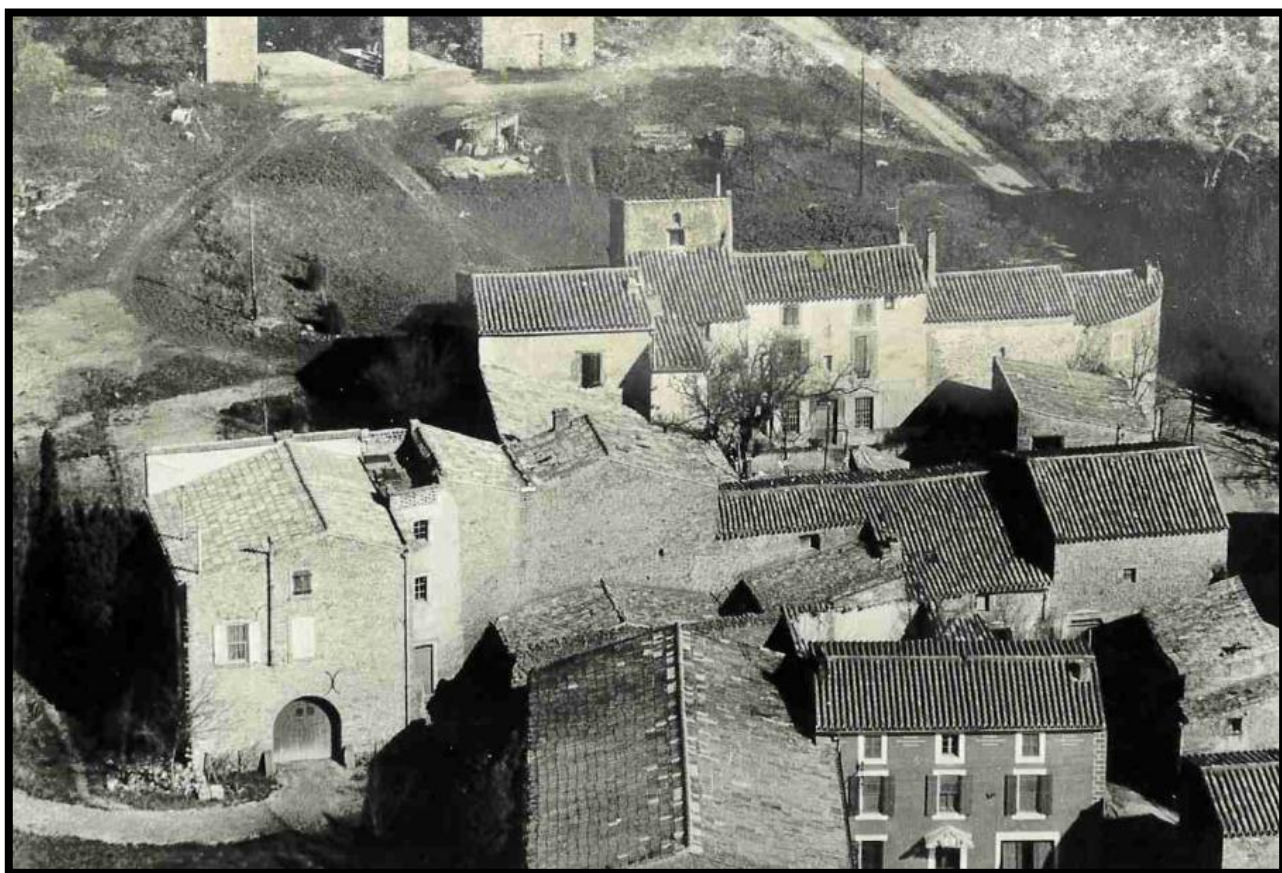


Le bulletin municipal de Bagnoles



Numéro 64 - Eté 2026

1, place de l'Eglise 11600 BAGNOLES

Téléphone : 04.68.77.18.48

Courriel : mairiedebagnoles@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/bagnoles>

Page Facebook : Bagnoles Minervois et ses actualités

Accueil physique : Lundi, Mardi et jeudi, de 11h à 12h et de 17h à 18h

Vendredi, de 11h à 12h

Accueil téléphonique : Lundi, Mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi, de 8h à 12h

Bagnolaises, Bagnolais, tout d'abord MERCI



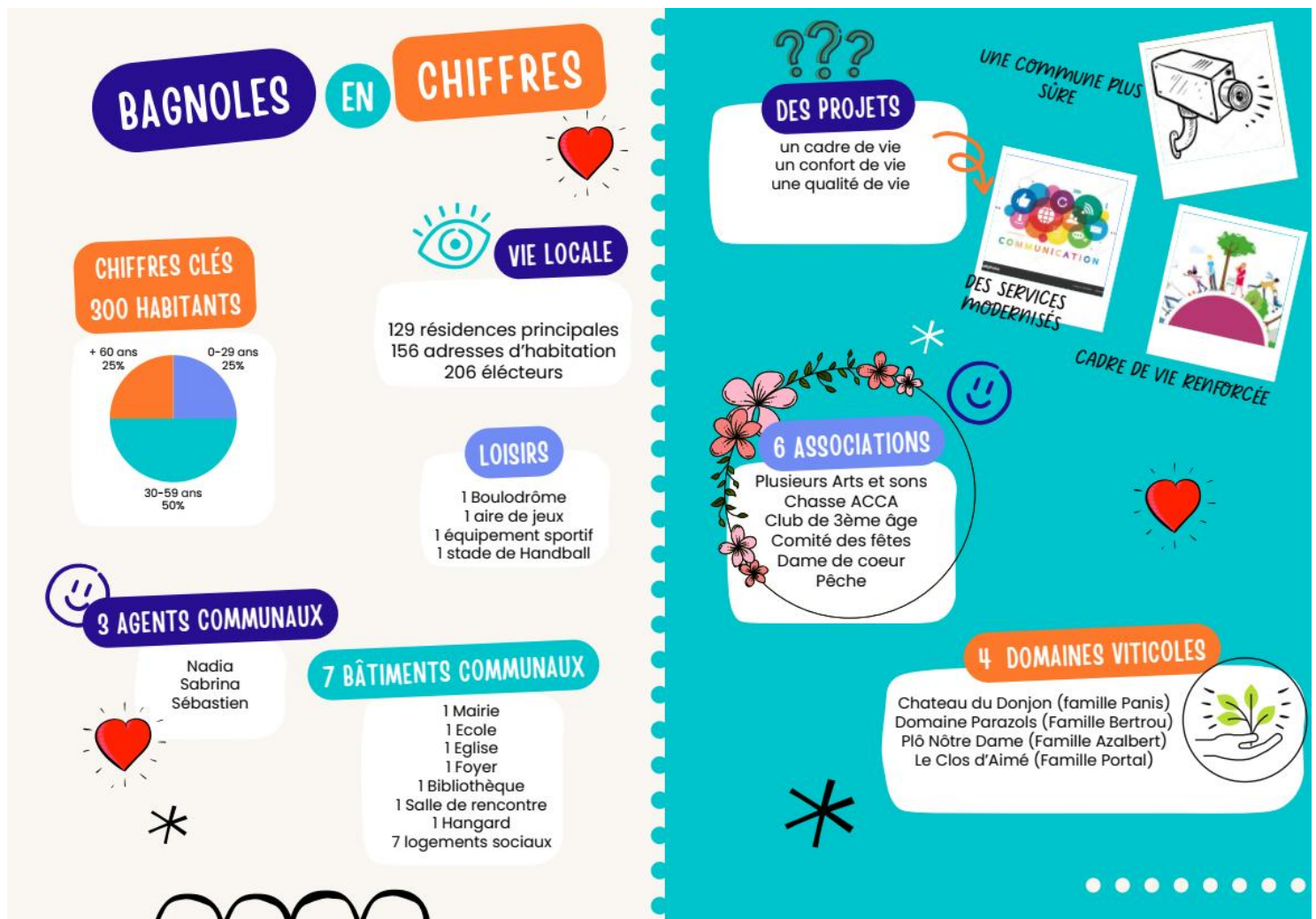
MERCI pour votre confiance accordée, MERCI d'avoir été si nombreux au vote des municipales le 15 mars dernier, MERCI pour vos soutiens, et surtout MERCI de rendre ce beau petit village agréable où il fait bon vivre. C'est l'année du renouveau, une nouvelle équipe, un nouveau Maire.

Cette équipe j'en suis fière, elle s'est construite sur des compétences, des différences, ce sont des gens dynamiques, investit et soucieux du devenir de notre village et ne l'oublions pas, tout ceci bénévolement pour certains et avec des indemnités volontairement très réduites pour mes adjoints et moi-même.

Nous voulons une relation de proximité entre les élus et les habitants pour répondre aux besoins du moment et ceux à venir.

Avec un muret démolé par un poids-lourd, le vol de grilles à l'aire de lavage et bien d'autres dossiers bien sympathiques, j'ai compris qu'être Maire c'est trouver des solutions aux problèmes, anticiper les besoins et répondre aux demandes.

Être Maire, c'est aussi cumuler les rendez-vous avec les partenaires, participer aux réunions de travail, défendre les intérêts de sa commune. Ceux qui me connaissent savent que je n'aime pas la vie tranquille, j'aime les animations, j'aime les rencontres, et surtout j'adore les projets et l'action, c'est pourquoi j'ai accepté d'être aussi membre du bureau de l'Association des Maires de l'Aude (AMA), de composer également celui de la Mission Locale Ouest Audois (MLOA), et la Vice-Présidence du Syndicat du collège de



Trèbes, cet engagement bénévole va me permettre d'affiner mes connaissances pour le service de Bagnoles mais surtout de mettre en lumière Bagnoles sur le territoire départemental.

En même temps, avec mon équipe agents et élus, en plus d'actions déjà réalisées (le tracé au terrain de foot assortie de mobilier urbain, l'installation d'une station numérique pour optimiser le travail administratif de notre secrétaire de Mairie, la résidence Gaston bonheur qui se voit déridée, modernisée, avec création de pergola), nous étudions des projets qui répondent aux besoins de chaque tranche d'âge, jeunes, actifs et aînés, basé sur 3 axes majeurs un cadre de vie renforcé, des services modernisés et une commune plus sûre.

Des dossiers, des devis beaucoup de devis sont en cours pour la voirie notamment, pour la sécurité par l'étude de caméras qui semble devenir indispensable au regard des vols et infractions constatés ces 4 derniers mois, pour la construction de garages communaux qui viendraient renflouer les caisses, pour la création de parkings indispensables pour rendre viable le projet cœur de village, rendez-vous pris avec le SYADEN, il nous faut améliorer le confort de nos bâtiments communaux, par l'installation de panneaux solaires pour réduire les frais EDF, offrir une climatisation (école, foyer, mairie) car selon les spécialistes « on vit l'été le plus frais de ceux à venir » la clim amène certes du confort mais il faut réadapter nos bâtiments par des pergolas, de l'isolation, planter des grands arbres rendant l'insupportable supportable. Vous verrez le paysage changer ces 6 prochaines années. Ces projets vous pouvez les piloter avec nous, vous êtes les bienvenus.

Le réchauffement climatique nous est imposé, il est là et bien là ; le dernier conseil communautaire de Carcassonne Agglo a été clair en la matière, voire alarmiste sur le sujet : l'EAU devient une denrée rare qu'il faut protéger, attendez-vous à une augmentation de sa tarification. Nous devons TOUS nous adapter, anticiper et prévoir un avenir compliqué, c'est de notre devoir de préparer Bagnoles de Demain.

Maire, c'est aussi vous conseiller, équipez-vous de récupérateur d'eau, envisager l'installation de climatisation, créez des zones de fraîcheur, préparons l'été 2027, et pour les personnes vulnérables, venez-vous inscrire en mairie sur le registre, c'est important, également important ceux qui souhaitent être impliquer dans la vie du village en s'inscrivant dans le registre réserve citoyenne, je vous remercie par avance.

L'été est là, c'est la saison des vacances, des apéros, mais aussi de la chaleur, provoquant restriction préfectorale, sécheresse et risque de danger.

Là aussi, c'est du bon sens mais adopter des gestes quotidiens de prudence tant pour vous protéger vous mais aussi l'environnement est indispensable.

En ce sens, un courrier de sensibilisation a été envoyé aux propriétaires de parcelles agricoles pour leur demander de procéder à l'entretien de leurs terrains, tonte, débroussaillage lorsque cela est nécessaire.

La prévention des incendies est une affaire de tous.

Par évidence je ne peux que vous conseiller de rester au frais, de prendre soin de vous et de vous hydrater.

Je vous souhaite un bel été, et belle lecture de ce bulletin.

La Maire

Stéphanie BOUKHALFA-ROUZOUL

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

- Stéphanie BOUKHALFA -ROUZOUL (maire)
- Loïc JOBINEAU (2ème adjoint)
- Béatrice BERTRON (1ère adjointe)
- Jean-Luc PITIE
- Marianne DUPRE
- Stéphane JULIA
- Hélène MARTIN
- Alexandre SOLER
- Ingrid MILANI
- Jonathan COTTE
- Marine ROCA

Conseillers supplémentaires :

- Claude CASTEILLA
- Estelle BERTRON

COMMISSIONS & DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

DELEGUES AUX SYNDICATS

COMMISSION D'EVALUATION DE CHARGES (AGGLO)

- Titulaire : BOUKHALFA-ROUZOUL Stéphanie
- Suppléante : BERTRON Béatrice

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

- Présidente : BOUKHALFA-ROUZOUL Stéphanie
- Titulaire : BERTRON Béatrice
- Titulaire : JOBINEAU Loïc
- Titulaire : DUPRÉ Marianne
- Suppléante : MILANI Ingrid
- Suppléant : PITIÉ Jean-Luc
- Suppléant : JULIA Stéphane

SYNDICAT MIXTE AUDE CENTRE

- Titulaire : Jean-Luc PITIÉ
- Suppléant : Stéphane JULIA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION ENTENTE PEDAGOGIQUE BAGNOLES – MALVES EN MINERVOIS – VILLARZEL CABARDES

- Titulaire : Loïc JOBINEAU
- Titulaire : Alexandre SOLER
- Titulaire : Jonathan COTTE
- Suppléante : Béatrice BERTRON
- Suppléante : Marine ROCA
- Suppléante : Ingrid MILANI

SIGEP COLLEGE DE TREBES

- Titulaire : Hélène MARTIN
- Titulaire : Jonathan COTTE
- Suppléante : Mariane DUPRÉ
- Suppléante : Béatrice BERTRON

SYNDICAT AUDOIS D'ENERGIES (SYADEN)

- Titulaire : Stéphanie BOUKHALFA-ROUZOUL
- Suppléant : Jonathan COTTE

AGEDI

- Titulaire : Alexandre SOLER
- Suppléant : Loïc JOBINEAU

FINANCES

- BUREAU
- DUPRÉ Marianne
- MARTIN Hélène
- MILANI Ingrid

TRAVAUX (Bâtiments Communaux et Voiries)

- BUREAU
- COTTE Jonathan
- PITIÉ Jean-Luc
- JULIA Stéphane
- DUPRÉ Marianne

PERSONNEL

- BUREAU

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- BUREAU
- MARTIN Hélène
- SOLER Alexandre
- MILANI Ingrid
- JULIA Stéphane
- ROCA Marine
- COTTE Jonathan

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE ET BULLETIN MUNICIPAL

- BUREAU
- SOLER Alexandre
- ROCA Marine
- MARTIN Hélène



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Carcassonne Agglo vous aide dans votre achat d'un récupérateur d'eau de pluie :

- Aide valable pour tout achat après le 1^{er} mai 2024
- Destinée aux particuliers (propriétaire ou locataire)
- 1 seule aide par foyer
- Pour les récupérateurs d'eau de pluie (de plus de 300 litres), raccordés aux cheneaux

Montant de l'Aide :

- De 300 litres à 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 50 €)
- + de 1 000 litres, participation à hauteur de 50% (plafond à 100 €)

Procédure :
Remboursement sous présentation d'un justificatif d'achat et d'un dépôt de demande d'aide
Dossier de demande et règlement d'intervention :

carcassonne-agglo.fr
(Services > Environnement)
ou en scannant le QR CODE



carcassonne-agglo
AUDACE & SOLIDARITÉ

carcassonne-agglo.fr
f youtu.be in
carcassonne-agglo.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE L'AUDE

MAIRIE DE BAGNOLES

1, Place de l'Eglise
11600 BAGNOLES

Tél : 04.68.77.18.48 Fax : 04.68.77.01.29
mairiedebagnoles@wanadoo.fr

A Bagnoles, le 26 juin 2026

A L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS AGRICOLES

Objet : Sensibilisation à l'entretien des terrains agricoles, prévention risques incendie.

Madame, Monsieur,

Dans un contexte de risque accru d'incendie, notamment durant la période estivale, je souhaite attirer votre attention sur l'importance de l'entretien régulier de vos terrains agricoles.

Je constate la présence d'herbes hautes, de broussailles ou de végétation sèche ce qui constitue un facteur aggravant en cas de départ de feu.

Un entretien adapté, comprenant notamment la tonte ou le broyage des parcelles lorsque cela est nécessaire, limite la propagation des incendies et protège l'environnement mais surtout les personnes vivant à proximité des exploitations agricoles.

En tant que Maire, en vertu des pouvoirs de police prévus par les articles L.2212-2 et L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite donc à procéder, dans les meilleurs délais et tout au long de la saison, à l'entretien de vos parcelles, dans le respect de la réglementation en vigueur. Si toutefois, vos terrains sont exploités par un tiers, je vous encourage à échanger avec ce dernier afin de vous assurer que les opérations d'entretien sont réalisées.

Vous savez au combien la prévention des incendies est affaire de tous et grâce à la mobilisation de chacun nous pouvons réduire les risques et préserver notre patrimoine naturel, agricole et bâti.

Je vous remercie par avance de votre vigilance, implication et engagement.
Je compte sur vous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphanie BOUKHALFA-ROUZOU
Maire



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, VOUS ÊTES RESPONSABLES!

LA LOI NOUS PROTÈGE, RESPECTONS-LA !



INFRACTION

ARTICLE R632-1
DU CODE PÉNAL

“

Le fait de laisser en liberté un animal domestique ou apprivoisé susceptible de présenter un **danger pour les personnes** est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe.

”

CONTRAVENTION DE 4^{ÈME} CLASSE



AMENDE FORFAITAIRE

135€

AMENDE MAJORÉE

375€

si non-paiement
à temps

AMENDE
MAXIMALE

750€

(après majoration)

Ne pas payer à temps peut vous coûter plus cher !

DES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER



TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE
dans les lieux publics.



RAMASSEZ LES DÉJECTIONS
de votre chien.
C'est une obligation !



RESPECTEZ LES AUTRES
pour le bien-être de tous.



VOTRE CHIEN, VOTRE RESPONSABILITÉ
à chaque instant.



SACS DISPONIBLES GRATUITEMENT EN MAIRIE !

Des sacs à déjections
sont mis à disposition

GRATUITEMENT

à l'accueil de votre Mairie.

*Servez-vous,
la propreté est l'affaire
de tous !*



POURQUOI CES RÈGLES ?



Pour la sécurité
de tous.



Pour le respect
des autres.



Pour bien vivre
ensemble.



Pour une ville
propre et agréable.



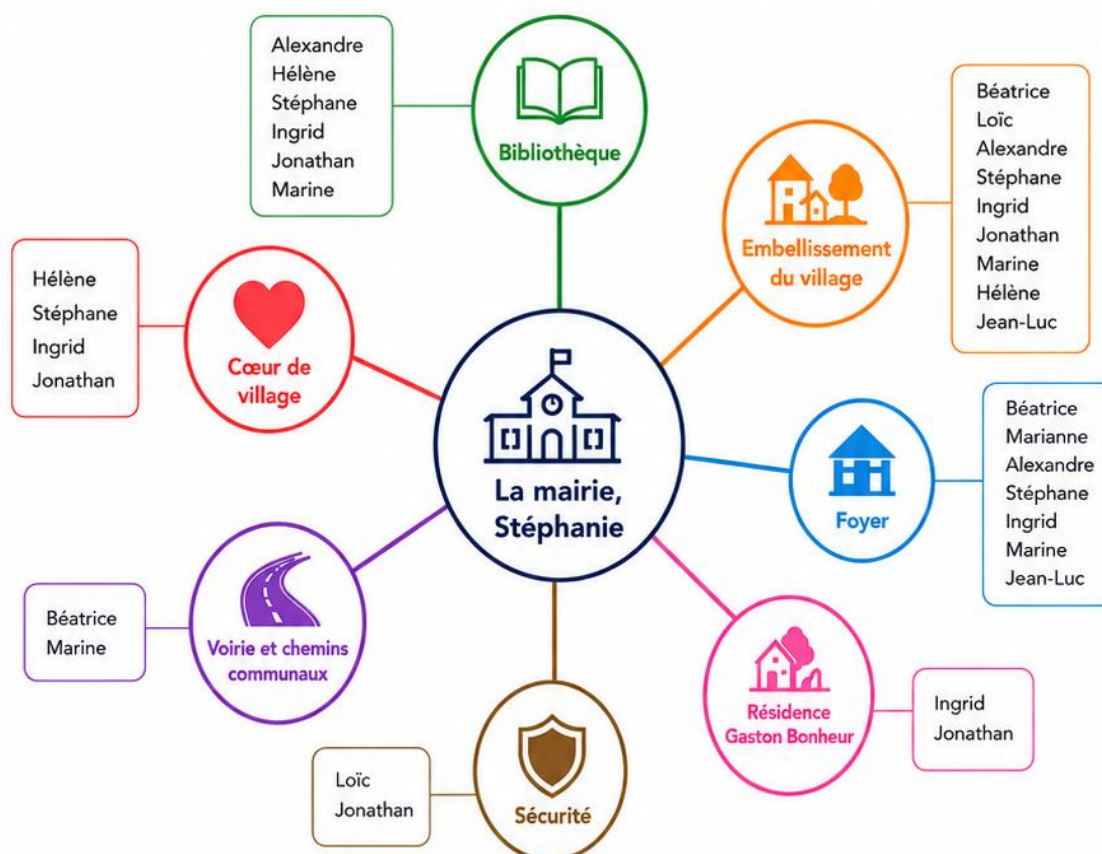
Adoptons les
bons réflexes
au quotidien !



Je compte sur
vous !
Merci !

ENSEMBLE, RESPECTONS LA LOI ET NOTRE CADRE DE VIE.
MERCI POUR VOTRE CIVISME !

Les projets communaux à l'étude



DÉTAILS DES PROJETS

	Foyer	• Rénovation et amélioration de la petite salle et WC du foyer • Chauffage et climatisation • Isolation et panneaux solaires
	Embellissement du village	• Repenser la végétation en lien avec le changement climatique • Création de parkings • Amélioration du cadre de vie
	Bibliothèque	• Délocalisation de la bibliothèque à proximité de l'école
	Cœur de village	• Réaménagement du cœur de village
	Voirie et chemins communaux	• Diagnostics et états des lieux des chemins et voirie communaux pour une remise en état
	Sécurité	• Installations de caméras
	Résidence Gaston Bonheur	• Amélioration de l'habitat



OÙ VA VOTRE ARGENT?

Des projets, des actions pour aujourd'hui et demain

UN SERVICE PUBLIC, C'EST AVANT TOUT DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

pour un village agréable



STADE

Installation de 2 bancs
+ délimitation du stade



INFORMATIQUE

Installation d'une station numérique
au bureau administratif : plus d'efficacité,
le temps c'est de l'argent



CANICULE

Installation de Pergola
(Résidence Gaston Bonheur + Mairie)



PARKING

Création de Parking, si possible
ombragés, indispensable pour
réaménager le cœur de village



VOIRIES

*pour des déplacements
plus sûrs et durables*



Déplacement du chemin de Vié
à cause de la rivière qui provoque
son effondrement



Réouverture du dossier
Cœur du Village
parce qu'on le vaut bien !



Muret du conseil départemental →
dossier à la charge du conseil
départemental



Devis pour les voiries
Village + Parazols



Entretien de la route départementale



BÂTIMENTS COMMUNAUX

un confort qui doit être amorti



FOYER

Aménagement et rénovation
de la petite salle du foyer



ÉNERGIE RENOUVELABLE

Étude avec le SYADEN pour envisager
l'installation de panneaux solaires :
l'objectif est de rendre autonome les bâtiments
et installer les pompes à chaleur et soyons
ambitieux l'installation de bornes de
rechargement pour voitures électriques.



DEVIS EN COURS

pour la construction de garages communaux :
l'objectif est de renforcer les recettes et offrir
un service qui peut être amortissable
rapidement.



SÉCURITÉ

*un futur tranquille et sécurisé :
ça a un coût mais ça n'a pas de prix !*



Étude d'installation
de caméras en partenariat
avec la gendarmerie



Sécurisation du Gué
et création de garde-corps



Mise en œuvre de la bâche
à eau incendie au
domaine Saint Pierre



*Agir pour notre village,
aujourd'hui et pour demain !*



DES PROJETS
UTILES



DES INVESTISSEMENTS
MAÎTRISÉS



UN VILLAGE
QUI AVANCE



UN CADRE DE VIE
PRÉSERVÉ

DES INVESTISSEMENTS UTILES AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER LE VILLAGE DE DEMAIN.



RESTRICTIONS D'EAU DANS L'AUDE

NIVEAU : ALERTE RENFORCÉE

L'EAU EST PRÉCIEUSE, ÉCONOMISONS-LA !

						
INTERDIT Arroser les pelouses, massifs fleuris et espaces verts	INTERDIT Laver les véhicules sauf en station professionnelle	INTERDIT Nettoyer les terrasses, façades et voiries sauf impératif sanitaire et sécuritaire	INTERDIT Remplir ou vidanger les piscines privées (sauf exceptions prévues par l'arrêté)	INTERDIT Faire fonctionner les fontaines en circuit ouvert (sauf en circuit fermé)	INTERDIT Arroser les terrains de sport (sauf dérogations prévues par arrêté)	AUTORISÉ Arrosage des potagers et des jardins maraîchers

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers



*Pour plus d'informations

www.aude.gouv.fr

Conception et réalisation : DDTM de l'Aude
Version : février 2025

PRÉVENTION COUP DE CHALEUR

EN CAS DE FORTES CHALEURS,
protégez-vous !

LES BONNS GESTES

					
BUVEZ DE L'EAU RÉGULIÈREMENT Ne attendez pas d'avoir soif.	RESTEZ À L'OMBRE OU AU FRAIS Évitez le soleil, recherchez les endroits frais.	PORTEZ UN CHAPEAU ET DES VÊTEMENTS LÉGERS Privilégiez des vêtements amples, clairs et respirants.	ÉVITEZ LES EFFORTS AUX HEURES LES PLUS CHAUDES Entre 11h et 16h, limitez vos activités physiques.	PRENEZ DES NOUVELLES DES PERSONNES FRAGILES Pensez aux personnes âgées, isolées ou malades.	FERMEZ VOLETS ET FENÊTRES LE JOUR, AÉREZ LA NUIT Gardez la fraîcheur dans votre logement.

LES SIGNES D'ALERTE

			
FIÈVRE, PEAU CHAUDE ET ROUGE	MAUX DE TÊTE, VERTIGES	NAUSÉES, FATIGUE INTENSE	MALAISE, CONFUSION



EN CAS DE MALAISE : APPELEZ LE 15 OU LE 112

Mettez la personne au frais, rafraîchissez-la et faites-la boire si elle est consciente.



En période de forte chaleur, restons solidaires et vigilants les uns envers les autres.

L'hydratation et la prévention sont vos meilleures alliées !

COMMEMORATION 8 MAI



Cette année, la commémoration du 8 mai a rassemblé une cinquantaine de participants. À l'issue du discours de Mme le Maire, avec la participation d'Éloïse Pichon, la municipalité a choisi d'interpréter *La Marseillaise* à cappella. Les personnes présentes se sont spontanément jointes au chant, créant un moment empreint d'émotion, de recueillement et de solennité.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle cérémonie.

La commémoration s'est terminée au foyer municipal par un apéritif offert par la municipalité.

Remarque : certains d'entre vous ont sûrement remarqué que les plantations de part et d'autre du monument aux morts, sont bleu, blanc, rouge. Nous le devons à Sébastien.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vous qui aimez lire ou qui avez envie de découvrir cet agréable loisir, venez nous rejoindre à la bibliothèque de Bagnoles, 2, impasse des jardins, les mercredis après-midi de 17h à 18h. Les enfants du village sont également les bienvenus.

Sylvette Peyre vous fera découvrir notre collection de 1400 ouvrages (romans, documentaires divers, BD, livres pour enfants...)

Tous les 6 mois, le bibliobus départemental nous propose une sélection et un renouvellement de 250 nouveaux livres.

A votre demande, nous pouvons également réserver sur leur site un ouvrage particulier susceptible de vous intéresser.



La bibliothèque accueille tous les mois les élèves de l'école qui choisissent ou rendent un ou plusieurs livres.

A bientôt !!!

GYM

Depuis le mois de mars grâce à UFOLEP chaque vendredi matin Malika anime des activités physiques réservées aux seniors.

Le dernier rdv a été consacré à une formation aux gestes de 1^{er} secours.

Très investie l'animatrice a reçu les remerciements des participants saluant ainsi son dévouement et la qualité de son accompagnement.

Face à un public senior toujours plus soucieux de bien vieillir grâce à l'activité physique et l'échange ces ateliers répondent à une demande croissante.



La matinée s'est achevée par une auberge espagnole.... Le bien manger fait aussi partie des plaisirs de la vie.

JOURS ET HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis → de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés → de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00



COVALDEM

Déchèterie de Conques / Orbiel : Route de la Tuilerie D 35

➔ Ouverte du lundi à samedi : 9h-12h et 14h-18h (19h en été).

La collecte des déchets se fait sur deux jours :

- ordures ménagères : le mardi matin,
- tri sélectif (poubelle jaune) : le vendredi matin.

CLUB DU 3EME AGE



L'assemblée générale du club de l'association a eu lieu le 7 février.

Au mois de mars, le spectacle « le vol du condor » à Béziers a été très apprécié par tous les participants de même que la sortie à la ferme marine à Marseillan avec visite de la Maison Noilly Prat et des parfums Marty à St Thibéry. Au mois d'avril le loto a réuni une trentaine d'adhérents.

Au repas d'été qui s'est déroulé le 20 juin, tous se sont régalés avec la paella de Mr Sagnes. Ils ont pu admirer l'exposition de peinture de l'association APAS et Olena Kvit et à la fin du repas ils ont écouté avec grand plaisir les chansons de Damien Ruiz.

Prochains rendez-vous : un repas dansant (avec Pascal Lecocq) le 19 septembre, un voyage en Espagne début novembre et un loto le 1er décembre.

Tous les mardis après-midi, Lisette accueille les adhérents à la salle de rencontre de 14h à 17h y compris durant les mois d'été.

Le conseil d'administration du club vous souhaite de bonnes vacances.

Josiane Soler, présidente.



APAS

L'association APAS a à cœur de partager l'art, la musique et la créativité dans un esprit de simplicité, de bienveillance et d'humilité.

C'est dans cet esprit que nous avons eu le plaisir de mettre en place cette année deux beaux projets : un atelier peinture et un atelier vocal.



L'atelier vocal, animé par la chanteuse professionnelle Vanessa Lamonge, donnera lieu à une représentation le 20 septembre. Ce concert offrira à chaque participant la belle opportunité de monter sur scène et de partager ce moment avec le public.

À cette occasion, nous exposerons également les œuvres réalisées par les élèves lors des ateliers peinture, ainsi que celles de l'artiste professionnelle Oléna Kvit, qui anime ces ateliers et réside au

village.

Cet événement est ouvert à tous.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement la mairie pour la mise à disposition des salles, qui rend possible la réalisation de ces ateliers et de ces moments de partage.

À l'issue de cet événement, nous vous proposerons un moment convivial autour d'un apéritif, pour celles et ceux qui souhaiteront prolonger ce beau moment de partage avec nous.

Une caisse participative sera mise à disposition pour soutenir l'association. Chacun pourra contribuer librement, selon ses envies, ses possibilités sans obligation.

Nous serons heureux de vous accueillir et de partager avec vous cette belle après-midi placée sous le signe de l'art, de la musique et de la convivialité.



Le jeudi 23 avril, le foyer communal a accueilli une animation originale autour du jeu d'échecs. À l'initiative d'Oleksandra Pampukha, championne ukrainienne de 23 ans, les participants ont pu découvrir ou approfondir cette discipline stratégique.

Étudiante à Nantes et entraîneuse auprès de joueurs de tous niveaux, Oleksandra a profité de son séjour chez ses parents, à Bagnoles, pour partager sa passion avec les habitants du village.

Pendant près de trois heures, elle a disputé une série de parties simultanées face à onze participants de tous âges et de tous niveaux. Cette démonstration, aussi impressionnante que pédagogique, a suscité un vif intérêt auprès du public.



Le samedi 30 mai, le foyer communal s'est transformé en véritable lieu de rassemblement à l'occasion de la retransmission de la finale de la Ligue des champions opposant le Paris Saint-Germain à Arsenal.



Pour accompagner cette soirée sportive, le comité des fêtes avait mis en place une buvette ainsi qu'une vente de plateaux de tapas, permettant aux spectateurs de partager un moment convivial tout au long de la rencontre.

De nombreux participants, de tous âges, ont répondu présents. Plusieurs habitants ont d'ailleurs rejoint le foyer à l'issue de la célébration de la Saint-Roch, prolongeant ainsi cette journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Cette belle affluence confirme l'intérêt des Bagnolois pour ce type d'animation, qui contribue à faire du foyer communal un lieu de rencontre et de vie tout au long de l'année.

Le vendredi 5 juin, un tournoi de pétanque a été organisé sur l'aire de jeux communale. Douze doublettes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse et conviviale avant la remise des récompenses aux trois meilleures doublettes.

Durant le tournoi, près de 70 personnes se sont retrouvées autour d'une auberge espagnole, dans un esprit de partage et de bonne humeur.

De nombreux habitants du village ont répondu présents. C'est exactement l'objectif que souhaite poursuivre le comité des fêtes : créer des occasions de se retrouver et de partager des moments

conviviaux entre Bagnolois.

Le nouveau président, Alexandre Soler, et les membres du comité des fêtes remercient l'ensemble des participants pour leur présence et leur fidélité à chaque événement. Cette belle mobilisation constitue une véritable récompense pour les bénévoles, déjà engagés dans la préparation des prochains rendez-vous festifs de la commune.

BELOTE



Fin mai, tradition oblige, le repas de la belote a eu lieu au camping de Villegly. Agréable moment partage des cartes chez nos sympathiques hôtes Magali et Antoine.

Le 12 juin clôture des concours autour d'une auberge espagnole, une nouveauté appréciée par les participants.

Le club vous souhaite de bonnes vacances à l'abri de la chaleur ☀ et vous donne rendez-vous au mois d'octobre pour la reprise.

ETAT CIVIL

DECES

C'est avec tristesse que nous avons dit adieu à

M. FUSERO Roland, décédé le 8 juin 2026, à l'âge de 81 ans

Nos pensées accompagnent la famille.

COMMERCES

LES PRODUCTEURS LOCAUX

Château DU DONJON (Caroline et Jean PANIS)	Vins	04 68 77 18 33 / info@chateau-du-donjon.fr
Domaine PARAZOLS-BERTROU (Famille BERTROU)	Vins & blanquette Olives Huile d'olive Jus de raisin & confit	04 68 24 11 07 contact.parazols@gmail.com /
Domaine PLO NOTRE DAME (Nicolas AZALBERT)	Vins	04 68 77 05 33 / 06 08 30 34 85 contact@domaine-plonotredame.com
Domaine du POUNTIL (Gabriel PORTAL)	Vins	04 68 10 95 23 / 06 15 38 63 77 domainedupountil@live.fr
Earl Sainte Lucie (Claude OROSQUETTE)	Vins	04 68 77 18 18

L'ARTISANAT

PORTAL Bois (bois de chauffage et ramonage)	06 16 95 95 62 / portalbois@gmail.com
Maçonnerie VILLANUEVA	04 68 77 58 37 / 06 14 60 73 86 eric.villanueva@sfr.fr
Bagnol Coiff', Coiffeur à domicile	06 52 16 89 67 / marion1153@hotmail.fr
Olivier PICHON, menuisier	06 66 12 09 55

COMMERCES AMBULANTS

Boucherie SALETES de Villeneuve-Minervois	04 68 76 10 96
Le mercredi et le vendredi entre 11h et 12h, place de l'église	
Poissonnerie Conquoise (Pierre AZALBERT), le jeudi après-midi sur commande	06 77 13 20 01

INTRAMUROS

Complémentaire aux autres moyens d'information mis en place sur la commune, la mairie de Bagnoles vous rappelle son application mobile dédiée à la vie communale, téléchargeable sur votre smartphone ou votre tablette.

QUELS AVANTAGES ?

- Recevez en temps réel, par notification, sur votre smartphone les alertes de la commune & les événements et manifestations organisés par la mairie, l'école, les associations...
- Accédez en 1 clic à l'annuaire des établissements et services sur la commune ou sur les communes avoisinantes (utilisatrices d'IntraMuros).
- Signalez facilement à la mairie tout incident sur le territoire : dépôts sauvages, chute d'arbre sur la chaussée, luminaire en panne, ...
- Accédez au plan de la commune jusqu'au niveau de la parcelle et de sa qualification / PLUi.

L'application est très simple d'utilisation.

COMMENT LA TELECHARGER ?

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles.

Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger directement depuis le Play store (Android) ou l'app store (iPhone).

En quelques secondes, retrouvez votre commune, soit en procédant à une recherche dans le département de votre choix, soit en vous géolocalisant.

Une fois votre localité sélectionnée, vous pouvez demander à recevoir les notifications...

Il est également possible d'enregistrer autant de communes que vous le souhaitez.

Puis c'est parti !

Intramuros est aussi disponible via un site internet à l'adresse <https://www.intramuros.org/bagnoles>

LA REDACTION :

BOUKHALFA-ROUZOU L Stéphanie, directrice de la publication

Commission « Bulletin municipal », rédaction et mise en page.

Crédits photos : municipalité / associations

À votre écoute : mairiedebagnoles@wanadoo.fr

POURQUOI REJOINDRE LA RESERVE CITOYENNE ?

- Participer à des actions de solidarité et d'entraide
- Apporter vos compétences au service des habitants
- Contribuer à la sécurité et à la cohésion locale
- S'impliquer dans les événements et projets municipaux
- Agir bénévolement selon vos disponibilités

QUI PEUT REJOINDRE LA RESERVE CITOYENNE ?

Toute personne majeure souhaitant s'engager bénévolement au service de la commune, dans un esprit de solidarité, de civisme et de proximité.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mairie de BAGNOLES
Téléphone : 04 68 77 18 48
E-mail : mairiedebagnoles@wanadoo.fr

COUPON-RÉPONSE

À retourner à la mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres municipale.

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
E-mail :	
Compétences / centres d'intérêt :	
Disponibilités :	

☐ Je souhaite être contacté(e) pour rejoindre la réserve citoyenne.

Date : _____ Signature : _____

Un dispositif de solidarité et de prévention mis en place par votre commune

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Le registre communal permet à la mairie de contacter et d'accompagner les personnes fragiles ou isolées en cas d'événements exceptionnels : canicule, grand froid, crise sanitaire, coupure d'électricité ou tout autre risque majeur.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes isolées ou fragilisées

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite et confidentielle. Elle peut être effectuée par la personne concernée, un proche, un voisin ou un professionnel.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mairie de BAGNOLES
Téléphone : 04 68 77 18 48
E-mail : mairiedebagnoles@wanadoo.fr

COUPON D'INSCRIPTION

À retourner à la mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres municipale.

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Téléphone :	
Personne à contacter en cas d'urgence :	
Téléphone du contact :	
Situation particulière / besoins :	

☐ J'accepte que mes coordonnées soient enregistrées dans le registre communal des personnes vulnérables conformément à la réglementation en vigueur.

Date : _____ Signature : _____